





Congo Basin VPA Implementation-Championing Forest people's rights and Participation Project

Atelier sous régional sur la collaboration entre les parlementaires et la société civile pour la gouvernance forestière dans le Bassin du Congo

22-23 juin 2015 Yaoundé, Cameroun



















1. Contexte et justification

Les forêts du Bassin du Congo constituent l'un des plus importants réservoirs de biodiversité dans le monde. Environ 70 millions de personnes dépendent de ces ressources pour leur subsistance. La mauvaise gouvernance est l'une des causes principales de la dégradation des forêts et de la déforestation. Elle favorise également le commerce illégal de bois qui impacte de façon négative les économies des pays de la sous-région et les droits des populations dépendant des forêts pour leur survie.

Plusieurs initiatives ont vu le jour à l'échelon national et régional pour résorber ce fléau. Dans le cadre du plan d'action relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT), trois pays de la sous-région, le Congo, le Cameroun et la République Centrafricaine, ont signé des Accords de Partenariat Volontaires (APV) avec l'Union européenne et deux autres, le Gabon et la République Démocratique du Congo, sont en cours de négociation.

Les chefs d'État et de gouvernement des pays du bassin du Congo ont exprimé à plusieurs reprises leur volonté politique de combattre l'exploitation illégale des forêts et ont fait de cette préoccupation une priorité au sein de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC) et en engageant leurs pays dans le processus REDD+ (réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt).

Les parlementaires et les organisations de la société civile (OSC) ont un rôle important à jouer pour appuyer les réformes légales, institutionnelles et politiques dans le secteur forestier, améliorer le contrôle des activités d'exploitation forestière et demander davantage de transparence et de redevabilité dans la gestion des ressources forestières. Le présent atelier entend ainsi susciter une réflexion sur les opportunités de collaboration entre les parlementaires, notamment les membres du Réseau des Parlementaires d'Afrique centrale impliqués dans la gestion des Ecosystèmes des forêts du Bassin du Congo (REPAR) et les plateformes de la société civile impliquées dans les processus APV et FLEGT dans les pays de la sous-région. Conjointement organisé par le Centre for International Development and Training (CIDT), Fern, Forest Peoples Programme (FPP) et la Community and Forest Platform Cameroun (CFP). L'atelier s'inscrit dans la continuité des efforts déjà entrepris pour renforcer la participation de la société civile à la gouvernance forestière dans le cadre du Projet «Mise en Œuvre de l'APV dans le Bassin du Congo, Promouvoir les Droits et la Participation des Communautés Locales et Autochtones » avec le financement de l'Union Européenne et le DFID.



















Il entend encourager des actions communes par la société civile et les parlementaires en vue d'améliorer la gestion des ressources forestières et renforcer les droits des communautés.

2. Objectifs de l'atelier

L'atelier a pour objectif principal de renforcer la collaboration entre les parlementaires du REPAR et la société civile sur les questions de gouvernance forestière notamment dans le cadre des processus APV/FLEGT, REDD+ et des réformes législatives dans le Bassin du Congo.

Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- Dresser un état des lieux des opportunités et des défis en matière de gouvernance forestière dans les pays de la sous-région ;
- Se pencher sur le rôle des parlementaires et de la société civile dans la gouvernance forestière ;
- Documenter les bonnes pratiques et partager les leçons apprises en matière de collaboration entre parlementaires et OSC dans les pays du Bassin du Congo;
- Identifier les actions conjointes à mener au niveau national et régional afin d'accélérer les réformes en matière de gouvernance et s'assurer de la cohérence des politiques sectorielles;
- Instituer des mécanismes de collaboration et communication pérennes entre les parlementaires et les OSC impliquées dans les APV.

3. Résultats attendus

- Les défis et opportunités en matière de gouvernance forestière dans la sous-région sont identifiés.
- Le rôle des parlementaires et de la société civile est analysé et compris.
- Les bonnes pratiques et enseignements en matière de collaboration entre parlementaires et OSC dans les pays du Bassin du Congo sont passés en revue.
- Les actions conjointes à mener par les parlementaires et les OSC sont identifiées et convenues.
- Un mécanisme d'échange et de collaboration entre les parlementaires et les OSC est mis sur pied.



















4. Méthodologie

L'atelier sera animé par un facilitateur externe et des personnes ressources d'ONG locales et internationales. La méthodologie de l'atelier reposera sur une approche participative qui comprendra les éléments suivants :

- Des exposés suivis d'échanges
- Des séances de «remue-méninges »
- Des travaux de groupe par thématique avec restitution en plénière

5. Visibilité

En amont de l'atelier, des journalistes recueilleront des témoignages sur la collaboration entre parlementaires et OSC au Cameroun, au Gabon, en République centrafricaine et du Congo ainsi qu'en République Démocratique du Congo afin d'inspirer les participants et encourager la multiplication d'initiatives similaires dans la sous-région. Les bonnes pratiques seront compilées dans un guide et diffusées à travers des articles de presse et billets de blog.

6. Participants

L'atelier réunira une trentaine de participants dont la moitié représentera des parlementaires, des membres des plateformes de la société civile pour la gouvernance forestière de la sous-région, les représentants des organisations des Peuples Autochtones, des experts internationaux et régionaux ainsi que des représentants d'ONG européennes.

7. Lieu et date

L'atelier de deux jours se tiendra le 22-23 Juin 2015, à Yaoundé, au Cameroun, juste après la tenue de la réunion <u>Partenariat des Forêts du Bassin du Congo</u> (PFBC).

Lieu:

LA FALAISE HOTELS YAOUNDE Avenue du Maréchal FOCH, BP 1430 Warda - Yaoundé-Cameroun

E-mail: info@lafalaisehotels.com



















PROGRAMME

Jour 0	19H30	Arrivée des participants	Équipe logistique, hôtel	
Jour 1	Horaire	Activités	Organisme/personne	
1.	8H00 – 9H00	Installation des participants	Facilitateur, équipe logistique	
2.	9H00 – 10H00	 Mots de bienvenue Présentation des objectifs de l'atelier (et du projet) 	 CIDT/Aurelian Coordination de la plateforme CFP Délégation UE British High Commission Cameroun 	
3.	10H00 – 11H00	 Tour de table État de la gouvernance forestière dans le Bassin du Congo: cadre institutionnel et enjeux 	FacilitateurCEEAC/COMIFAC	
	11H00 - 11H30	Pause-café		
4.	11H30 – 13H00	Exposés / Questions-réponses : État des lieux des différents processus normatifs relatifs à la gouvernance forestière dans chaque pays	Chaque pays	
	13H30 – 14H30	Déjeuner		
5.	14H30 – 15H15	Exposés/Questions-Réponses: Les rôles et contributions des OSC et des parlementaires dans l'amélioration de la gouvernance forestière	 Parlementaire du REPAR Paul Doko, Coordonnateur ACAPÉE, ancien Ministre de l'environnement de la RCA CIEDD/CED 	
5.	15H15 – 17H00	Panel /Discussion: Exemples d'initiatives et bonnes pratiques sur le terrain. Récits de changement	JournalisteChaque pays	



















6	17H00-17H30	Point de Presse	CED, représentant du REPAR et partenaires
	17H00-17H30	Pause-café	
7.	17H30 – 18h00	Introduction aux groupes de travail sur l'action des OSC et des parlementaires: 1. Rôle dans le débat public et le processus législatif 2. Plaidoyer auprès des acteurs clés au niveau national 3. Sensibilisation et action au niveau local	Facilitateur
Jour 2	Horaire	Activités	Organisme/personne
Jour 2	09H00 – 11H00	Suite et restitution des travaux en groupes	Facilitateur
	11H00 - 11H30	Pause-café	
6.	11H30 – 12H00	Exposés/Questions-réponses : La dimension régionale de l'action des OSC et des parlementaires	REPAR/COMIFAC/CEEAC
7.	12H00 – 13H00	Panel/Discussion: Initiatives des acteurs internationaux dans le Bassin du Congo (PTF et ONGI)	AFDFernGIZWWF
	13H00 – 14H00	Déjeuner et photo de famille	
8.	14H00 – 16H30	Travaux de groupes par pays/restitution: Élaboration d'un plan d'action OSC-parlementaires au niveau national et régional (activités, outils, calendrier)	Facilitateur
9. 18H00	16H30 – 17H30 Remarques finales 6	Adoption du plan d'action: Consolidation des recommandations des groupes de travail et prochaines étapes et clôture de l'atelier	CIDT/Fern/FPP











